

L'association plus que jamais mobilisée

Depuis quelques mois, le projet d'implantation d'une carrière de granulats sur la commune de Luzillat, proche des villages de Vialles, La Barbine et Sanat, suscite polémiques et débats au sein de la population.

Une soixantaine d'hectares serait dédiée au projet mis en œuvre par le groupe Vicat (ciment, béton, granulats) et des propriétaires ont été contactés en vue d'achats de terrains.

Dialoguer pour une prise de conscience

Une seconde réunion publique a été organisée dernièrement à la salle des fêtes par l'association Luzillat en danger qui lutte contre le projet et dénonce les nuisances liées à l'extraction du gravier. Devant une assistance moyenne, le vice-président de l'association Éric Jourdain a déclaré d'emblée : « Le conseil municipal détient la clé du problème. En



Éric Jourdain, entouré des membres du bureau de l'association Luzillat en danger, a souligné les nuisances liées au projet de carrière.

classant le secteur concerné par les carrières en zone agricole à la faveur du prochain PLU, le projet serait sans doute abandonné. Il s'agit de se mo-

biliser et de dialoguer avec le maire, les conseillers municipaux et la population afin que tous prennent conscience de l'ampleur des nuisances liées

à l'ouverture de cette carrière ». Tout au long de la réunion, il a évoqué les conséquences du projet : « Mise à nu de la nappe alluviale avec

risque de pollution de la ressource en eau potable, disparition des terres agricoles et des chemins communaux, important va-et-vient de camions sur des routes départementales pas adaptées à un tel trafic, dévalorisation du patrimoine bâti, bruit, poussière, allergies, trop grande proximité des villages de Vialles, La Barbine, Sanat, Villeret », soulignant au passage que « l'extraction du sable par concassage de la roche dure présente moins de risques pour l'environnement ». Un document répertoriant toutes ces incidences sera bientôt distribué à la population et une demande d'entrevue a été formulée en direction du député André Chassaigne.

L'association Luzillat en danger, présidée par Bruno Crepel, compte 84 adhérents et fait actuellement circuler une pétition sur Internet qui a recueilli 160 signatures.